

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15](#)  
(2)[Item Jean-Baptiste André Godin à la maison Allez, 25 juillet 1849](#)

## Jean-Baptiste André Godin à la maison Allez, 25 juillet 1849

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection** [Correspondant.e.s](#)

[Allez frères](#)  *est destinataire de cette lettre*

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[25 juillet 1849](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Allez frères](#)

Lieu de destination2, quai de La Mégisserie, Paris

### Description

RésuméGodin communique à Allez la facture des deux cuisinières commandées le 19 juillet 1849, qui s'élève à 109,45 F. Il demande quel nombre d'exemplaires du prospectus il doit lui envoyer.

## Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Publicité](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Allez frères

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Biographie Quincaillerie parisienne au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle. Elle distribue les appareils de la manufacture Godin-Lemaire ; la vente des fourneaux en fonte poli de Godin-Lemaire de Guise est un argument publicitaire dont elle se sert au milieu des années 1850. Elle existe sous la raison sociale H. Allez neveu avant 1844, puis E. Allez fils de 1844 à 1855, et Allez frères à partir de 1856. Elle cesse son activité en 1838. La maison est établie : au 2, quai de la Mégisserie jusqu'en 1855 ; au 2, quai de Gèvres et au 1, rue Saint-Martin de 1856 à 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 11 avenue Victoria en 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 12, quai de Gèvres après 1880.

## Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 1 p. (357)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

1849  
Paris  
juillet 25

357

Monsieur d'Alley  
vous avez à dessus feu au 2 usiniers  
que vous me demandez par votre lettre  
du 19 est relevant a fe 109.45 dont veuillez  
me excuser.

veuillez me faire savoir le nombre de  
prospetus que je dois vous envoyer par le  
retour du courrier.

St Quentin

<sup>agréé</sup>  
Monsieur Bourdequin  
j'arrive à Guise et le paquet de prospectus  
n'est pas arrivé fatigué d'attendre sur vos  
fausses promesses je vous les remercie  
de nouveau et vous dir de considérer  
comme non avenue la demande que je vous  
ai faite de m'imprimer des têtes de lettres  
il serait bien plus loyal de me dire  
la vérité que de me faire compter ainsi  
sur un qui ne voit pas en arrière

<sup>ag</sup>  
C. S. si arrivait par hasard que vous  
ne m'avez pas restitué les prospectus de  
mon depositaire à Paris comme vous me  
l'avez promis ce serait un motif pour  
pretendre pour moi à des des dommages  
et intérêts outre vous sur le préjudice

St Quentin

24 juillet

Monsieur Bourdequin  
je vous vous demande de me faire imprimer  
1500 prospectus sans tarifs et sur papier non  
timbré pour la position mais à la condition  
expresse que la livraison m'en sera faite pour  
la totalité le 5 août prochain me réservant de refuser  
ce qui ne <sup>me</sup> serait pas remis pour cette époque  
veuillez me dire par retour du courrier si cette  
proposition est acceptée <sup>agréé</sup>